

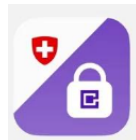
Je souhaite obtenir un permis pour produits phytosanitaires (permis PPh) ou je souhaite m'inscrire à des formations continues

Les offres de nos centres de formation pour les cours de préparation à l'examen seront disponibles à partir de l'automne 2026 sous [Formation continue JardinSuisse](#)

L'inscription à l'examen et aux cours de formation continue doit se faire via le Registre Permis PPh de la Confédération. Cela garantit que vous recevrez à l'avenir un permis PPh numérique.

Procédure :

1. Télécharger l'application AGOV Access →



Téléchargez l'application AGOV Access sur votre téléphone portable depuis l'Apple App Store ou le Google Play Store.

Vous devez pouvoir accéder à votre compte e-mail pendant l'inscription afin de récupérer un code à 6 chiffres.

2. S'inscrire sur PC / ordinateur portable

Ouvrez le [Registre Permis Pph](#) sur votre PC / ordinateur portable, puis cliquez sur « Connexion et inscription ».



Suivez les étapes présentées. Pour obtenir de plus amples informations, [cliquez ici](#). Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions sur [notre site Internet](#).

3. Se connecter

Ouvrez à nouveau le [Registre Permis PPh](#) sur le site Internet et scannez le QR code (à gauche) avec l'application AGOV Access. Vous voyez maintenant les offres d'examens et de formations continues.

